

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 17 mai 2019
*Grefe + Travaux_0134 + 7102_Préavis édités + PPA
Glacière_emo*

Préavis No 8/2019

Demande de crédit complémentaire pour la finalisation du plan d'affectation (PA) « En Glacière »

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

OBJET DU PREAVIS

Par le présent préavis la municipalité sollicite votre autorité pour une demande de crédit complémentaire au préavis No 5/2018 pour la finalisation du plan d'affectation (PA) « En Glacière ».

PREAMBULE

L'étude du projet de PA « En Glacière » a débuté en 2003 déjà.

Ce projet d'étude été mis en veilleuse dans l'attente des rapports Furger et Alpes Vaudoises 2020.

Au début 2015, le Conseil d'Etat a fait part de sa décision d'abandonner tout soutien financier pour la pratique du ski à l'exception du maintien d'un parc ludique d'apprentissage du ski ainsi que le renforcement des animations 4 saisons.

Actuellement, les installations du site de Glacière se situent en majorité en zone agricole, donc par nature sur des terrains inconstructibles. Jusqu'à ce jour, ces installations ont été tolérées provisoirement du fait qu'elles sont démontées en été et que la municipalité s'est engagée à réactualiser le projet de plan partiel de cette zone.

Demande de crédit complémentaire pour la finalisation du plan d'affectation (PA)
« En Glacière »

SITUATION ACTUELLE

En date du 3 mai 2018, votre autorité a accepté un crédit pour la réactualisation de ce PA à hauteur de CHF 43'500.00 (préavis No 5/2018).

Aujourd'hui, la municipalité constate une nouvelle fois que ce montant n'a malheureusement pas suffi. En effet, comme déjà expliqué à plusieurs reprises, les demandes cantonales en la matière ne cessent d'augmenter ce qui a pour conséquence des dépassements de crédits.

Aussi, dans le but de clore ce dossier, la municipalité doit donc vous demander une ultime rallonge afin de lui permettre de solder toutes les factures.

CONCLUSIONS

Fort de ces considérations, la municipalité vous encourage vivement à lui accorder le crédit complémentaire de CHF 16'500.00.

En conclusion, la municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHATEAU-D'ŒX

- vu le préavis municipal No 8/2019 du 21 mai 2019 ;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

- A) **D'octroyer** un crédit complémentaire de CHF 16'500.00 destiné à la finalisation du plan d'affectation (PA) « En Glacière ».
- C) **De financer** ce montant :
 - Par un emprunt bancaire dans le cadre du plafond d'emprunt de la législature en cours pour un montant de CHF 16'500.00 si nécessaire.
- D) **D'amortir** :
 - L'investissement net de CHF 16'500.00 sur une période de 10 ans, à raison d'environ CHF 1'650.00 par année, la première fois au budget suivant l'achèvement des travaux. A ce montant s'ajouteront les charges d'exploitation constituées des intérêts passifs annuels de l'ordre de CHF 412.50.

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la municipalité en séance du 21 mai 2019.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire :

Eric Grandjean

Eliane Morier